

Stage d'observation et de pratique accompagnée M1 et M2

Feuille de route du tuteur

Vous vous apprêtez à accueillir dans votre établissement un étudiant inscrit en première ou deuxième année de Master MEEF. Le stage est une rencontre entre un stagiaire, un tuteur et un établissement.

En accueillant un étudiant stagiaire, vous vous inscrivez dans un temps de formation essentiel pour la construction de la professionnalité.

Cette feuille de route ne souhaite pas être modélisante mais constitue un repère parmi d'autres pour vous aider à accompagner les étudiants stagiaires.

Les stages ont pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il sera appelé à évoluer.

En M1, les stages (3 périodes de 15 jours) permettent donc aux étudiants affectés le plus souvent en binôme, de découvrir leur futur milieu professionnel, d'observer le quotidien d'un enseignant de sa discipline pendant la première période de stage, puis de s'initier sous la responsabilité du professeur d'accueil à la prise en main progressive de quelques temps de classe pendant les deux dernières périodes de stage.

En M1 comme en M2, les stages aideront l'étudiant à faire des liens entre les théories et les pratiques de l'enseignement, à développer une éthique professionnelle en se familiarisant avec les droits et devoirs du fonctionnaire de service public de l'Éducation Nationale, à développer des compétences professionnelles, à gagner en autonomie, et à se préparer progressivement aux concours de recrutement.

Profils des étudiants accueillis

Les étudiants inscrits en M1 peuvent provenir de licences multiples et parfois d'autres masters. Ils s'intéressent aux métiers de l'éducation. Ils sont pour certains déjà assistants d'éducation en établissement ou AED en pré professionnalisation.

Les objectifs du stage => découvrir ou approfondir les éléments suivants

Découvrir les différentes missions de l'enseignant	Connaître les publics accueillis	Comprendre le fonctionnement d'un établissement scolaire	Collaborer avec l'ensemble des personnels de l'établissement
Concevoir et mettre en oeuvre des séquences et séances	Appréhender la diversité des parcours et des élèves	Comprendre le rôle et le fonctionnement de la vie scolaire	Repertorier les outils de suivi individuels et collectifs des élèves et des classes
Evaluer au service des apprentissage	Mettre en place une relation éducative	Observer la place des élèves dans les instances et dans l'établissement	Se familiariser avec la démarche de projet et les partenariats

Les périodes de stage au cours du master MEEF

M1: 2 semaines en novembre-décembre

- Se familiariser avec les services et les missions des acteurs d'un EPLE
- Observer des séances et s'en servir pour analyser le travail de l'enseignant

M1: 2 semaines janvier-février

- Concevoir et mettre en oeuvre progressivement des séances et des séquences
- Commencer à analyser son propre travail

M1: 2 semaines en mars-avril

- Concevoir et mettre en oeuvre des séances et des séquences (éventuellement l'évaluation)
- Analyser son propre travail
- Développer une autonomie professionnelle suffisante pour le M2 : pour prendre en charge une classe en responsabilité (statut Contractuel Alternant) ou pour profiter du stage de pratique accompagnée (statut SOPA)

M2: Stage de contractuel alternant (en responsabilité) ou de pratique accompagnée (SOPA)

- Approfondissement des objectifs de M1
- Développer une autonomie suffisante pour une prise en charge en responsabilité à 100% l'année suivante

Rôle du tuteur de stage des étudiants en M1 et M2 SOPA

Accueillir : permettre à l'étudiant de s'insérer dans l'établissement ; le présenter notamment au chef d'établissement, aux différentes équipes, prendre le temps de s'entretenir régulièrement avec lui pour l'aider à identifier ce qui a été observé et à l'analyser. Ces temps aideront également l'étudiant à déterminer ses objectifs et ce qu'il souhaite encore découvrir.

Accompagner :

Il s'agit d'accompagner un adulte en formation à construire des connaissances et son expérience. Il s'agit de soutenir au sens de « valoriser celui qui est accompagné ».

=> **vous n'êtes pas responsable de la posture et/ou de l'implication de l'étudiant.**

Il s'agit de construire un cheminement incluant un temps d'élaboration et d'analyse.

=> **établir ensemble le « programme du stage » et le rediscuter au fil du stage.**

=> **penser en amont la temporalité du stage** par exemple en construisant ensemble un emploi du temps de chaque période (cf. proposition de planning ci-après).

Tutorer : Aider à la construction de séquences et séances et à la prise en charge de la classe. Solliciter la réflexivité du stagiaire et accompagner sa prise de recul, en analysant sa propre pratique.

L'étudiant participe et s'implique lors de certaines situations professionnelles (accueil d'élèves, entretien, projet, heures de vie de classe...).

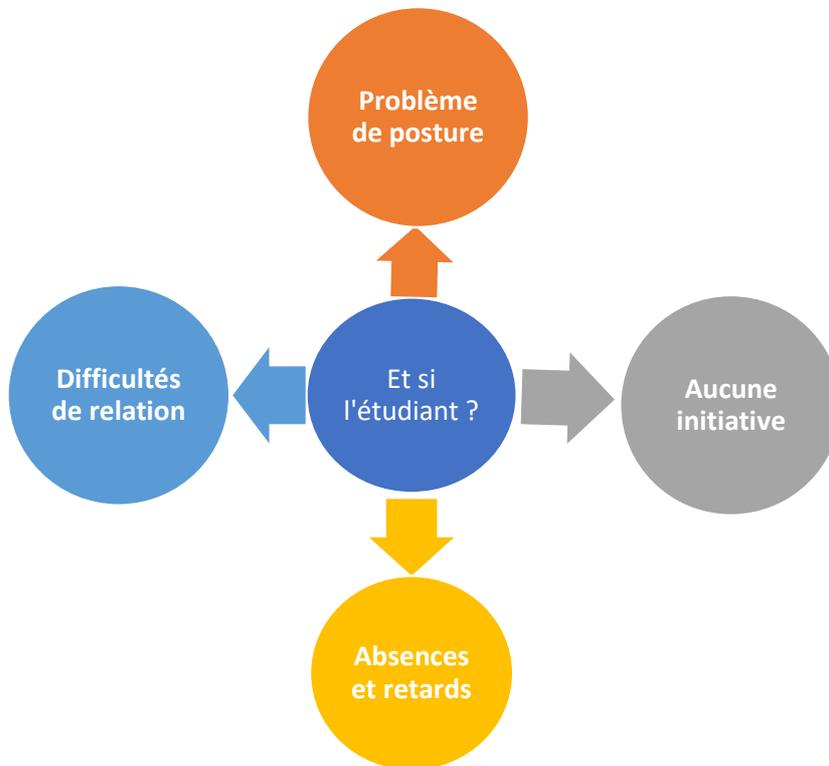
Suggestion de planning en début de stage

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Accueil : donner les informations nécessaires pour favoriser l'autonomie	Observation de cours	Observation de cours	Observation de cours/entretien avec des personnels de l'établissement	Observation de cours
	Présentation à l'équipe de direction				
	Présentation et fonctionnement de la vie scolaire				Entretien avec Psy EN
Récré et/ou pause méridienne	Présentation salle des profs Cantine				
Après Midi	Cours	Accueil en vie scolaire : quels objectifs ? rôle et posture des AED ?		Observation de cours	Aide à l'élaboration d'une ou plusieurs séances
Entretien à un moment de la journée	Présentation de l'établissement	Présentation du public ou de ses spécificités	Une analyse de choix réalisés pour une séance sur le plan didactique et pédagogique	Une analyse d'une difficulté rencontrée	Retour réflexif sur la semaine

N'hésitez pas :

- à inviter les étudiants à aller à la rencontre des élèves, des personnels vie scolaire, des autres enseignants, de l'équipe de direction, de l'équipe médico-sociale, du professeur documentaliste, d'un professeur principal, des divers référents (numérique, harcèlement...);
- à leur proposer de s'intéresser aux différents dispositifs existants : ULIS, SEGPA, devoirs faits, internat, conseil coopératif, etc ... ;
- à leur faire découvrir le fonctionnement des instances, notamment celles liées à la représentation des élèves ;
- à leur demander de prendre des notes et de conserver les documents recueillis ;
- à solliciter un (des) autre(s) enseignant(s) pour que l'étudiant puisse assister, observer, participer à d'autres cours que les vôtres.

Des difficultés lors de la mise en stage ?



Ne restez pas seul.e avec vos interrogations



Contactez-nous :

Le correspondant disciplinaire pour les aspects didactiques et de posture.

Le bureau des stages pour les difficultés administratives.

Accompagnement des tuteurs

- Des temps de rassemblement et d'échanges seront proposés par les formateurs de l'INSPÉ
- tuteurs M1 : deux jours dans l'année : en novembre, puis un temps d'échange entre les deux dernières périodes de stage. Ils permettront d'échanger sur les expériences de chacun, de répondre aux questions et de continuer à construire les liens entre les différents lieux de formation en établissement et à l'INSPÉ.
 - tuteurs M2 : lors des visites du tuteur INSPÉ.

Ce continuum de la formation 2nd degré est un outil au service des étudiants et des différents acteurs.

Cet outil propose un descriptif synthétique des principaux rôles et missions des acteurs durant les stages en milieu professionnel et propose une progressivité dans le développement professionnel de l'étudiant.

Master 1 Découverte et intégration progressive en milieu professionnel (3 périodes de 15 jours = 162 h de stage)			
	Période 1 (novembre /décembre)	Période 2 (février)	Période 3 (mars-avril)
Périodes	Période n°1 : découvrir son environnement professionnel	Période n°2 : connaître son environnement professionnel et les différentes missions de l'enseignant	Période n°3 : vers un développement professionnel progressif et conscientisé
Objectifs (pour l'étudiant)	<ul style="list-style-type: none"> Découvrir le contexte scolaire et ses acteurs et observer la réalité du milieu scolaire. Se familiariser avec la profession d'enseignant dans le second degré ; observer, commencer à analyser les pratiques professionnelles observées et éventuellement prendre en charge certaines activités au sein de la classe. Développer une éthique professionnelle (droits et devoirs du fonctionnaire). 	<ul style="list-style-type: none"> S'initier progressivement à l'intervention pédagogique ; observer et effectuer les tâches relatives à la pratique de l'enseignement. Faire des liens entre les théories et les pratiques de l'enseignement et analyser ses pratiques. Questionner le métier d'enseignant. 	<ul style="list-style-type: none"> Observer et analyser les pratiques du tuteur et d'autres collègues dans d'autres disciplines. Conception d'une courte séquence et de séances (conception, intervention, mise en œuvre en classe, bilan). Faire des liens entre les théories et les pratiques de l'enseignement. Cibler son attention sur le climat scolaire.
Outils de suivi	<ul style="list-style-type: none"> [Tuteur-terrain] Fiche bilan corédigée par le tuteur et le stagiaire. [INSPÉ] Dossier de culture commune relatif à la connaissance du public adolescent. [INSPÉ] Évaluation en didactique dont le contenu dépend de chaque parcours. 	<ul style="list-style-type: none"> [Tuteur-terrain et INSPÉ] Lors de la formation de tuteurs entre la période 2 et 3 : travail sur les attendus de formation et fiche bilan corédigée par le tuteur et le stagiaire. Echanges entre l'INSPÉ et les tuteurs sur l'étudiant si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> [Tuteur-terrain] bilan final rédigé par le tuteur auquel l'étudiant est associé. [INSPÉ] Évaluation en culture commune sur la connaissance du système éducatif. [INSPÉ] Évaluation en didactique dont le contenu dépend de chaque parcours.

<p>Rôle et tâches de l'étudiant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter et se présenter au Chef d'Établissement et à son professeur d'accueil. • Informer son tuteur sur les modalités d'évaluation du stage de son parcours. • Avoir un retour réflexif sur les séances observées, en fonction de critères donnés en amont (avec les grilles construites à l'Inspé). • S'informer sur le milieu professionnel : prise de contact avec les acteurs de l'établissement (hors et en classe). • Participer aux dispositifs mis en œuvre dans l'EPL (devoirs faits, AP, heures de vie de classe). • Prise en charge graduelle des élèves avec une intervention accompagnée et progressive pour une quotité souhaitable de 2 à 6 temps d'intervention (séances complètes ou non). • Interroger un adolescent sur son vécu scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter et se présenter au Chef d'Établissement et à son professeur d'accueil. • Informer son tuteur sur les modalités d'évaluation du stage de son parcours. • Avoir un retour réflexif sur les séances observées, en fonction de critères vus avec le tuteur. • S'informer sur le milieu professionnel : prise de contact avec les acteurs de l'établissement (hors et en classe). • Participer aux dispositifs mis en œuvre dans l'EPL (devoir fait, AP, heures de vie de classe). • Se familiariser à la pratique de l'enseignement par l'observation. • Prise en charge graduelle des élèves avec une intervention accompagnée et progressive pour une quotité souhaitable de 4 à 8 temps d'intervention (séances complètes ou non). • Questionner le fonctionnement d'un EPL (acteurs, instances de fonctionnement de l'établissement). 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la prise de contact initiée durant la période précédente. • Avoir un retour réflexif sur les séances observées, en fonction de critères vus avec le tuteur. • Prise en charge graduelle des élèves pour se familiariser à la pratique de l'enseignement dans un lieu d'exercice différent ou identique aux périodes précédentes. • Intervention accompagnée et progressive pour une quotité souhaitable de 4 à 8 séances préparées et menées, au minimum. • Se familiariser aux problématiques de l'égalité filles-garçons, du bien-être scolaire, de l'évaluation au service des apprentissages et de l'inclusion scolaire, en faisant le lien entre projet d'établissement, dispositifs mis en place dans l'établissement et pratiques professionnelles.
<p>Pour accompagner l'étudiant, le tuteur-terrain pourra :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir l'étudiant et favoriser son intégration au sein de la communauté éducative. • Organiser la découverte de l'établissement et de ses acteurs. • Définir et fixer avec l'étudiant les exigences, les modalités de travail et de communication ainsi que les attentes du stage. 	<p>Missions identiques aux périodes précédentes</p> <p>+</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cibler la classe et programmer avec le(s) étudiant(s) la conception et la prise en charge intégrale d'une partie d'une séquence ou d'une séquence courte, de différentes séances qui la composent en réfléchissant aux enjeux de l'évaluation. • Sensibiliser les étudiants aux problématiques de l'égalité filles-garçons, du bien-être scolaire, de l'évaluation au service des apprentissages, de l'inclusion scolaire dans la classe et au sein de l'EPL. 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre l'initiation à l'intervention pédagogique, par la prise en charge de temps de classe par l'étudiant. • Planifier avec l'étudiant ses activités au sein de l'établissement : rencontre avec l'équipe pédagogique, l'équipe administrative et l'ensemble des personnels d'un établissement ; observations (fixer des observables /critères) ; de la prise en charge accompagnée des classes. • Aider l'étudiant à analyser sa pratique professionnelle (cadre de travail, conduite de classe, choix didactiques et pédagogiques, progression, évaluation...). • Organiser un temps d'échanges avec un adolescent pour mener un interview sur le bien être à l'école. <ul style="list-style-type: none"> • Aider l'étudiant à réfléchir à sa pratique en positionnant l'étudiant sur les attendus de formation avec la fiche bilan de stage 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la connaissance des différentes instances d'un établissement, des projets qui y sont menés et du projet de l'EPL. • Positionner l'étudiant et aider l'étudiant à se positionner sur les attendus de fin de formation ciblés à la fin du Master 1 ou Master 2.
--	---	--

Master 2 Étudiant 2 nd degré (Stage filé et gratifié de 320h, 2 jours par semaine)			
Périodes	Du positionnement initial au diagnostic partagé (septembre-décembre)	Du diagnostic partagé à un positionnement intermédiaire (décembre mars)	Vers une autonomie professionnelle progressive (avril-juin)
Objectifs Pour l'étudiant	<ul style="list-style-type: none"> Observer la pratique quotidienne d'un enseignement. S'exercer à la conduite de classe. Comprendre son environnement professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> Développer une conduite de classe raisonnée. Adopter une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement. Développer une éthique professionnelle en se familiarisant avec les droits et devoirs du fonctionnaire de service public de l'Éducation Nationale. 	<ul style="list-style-type: none"> Préparer les préparer des cours et se familiariser avec les enjeux de l'établissement, pour préparer le concours de l'enseignement.
Outils de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Positionnement initial avec les bilans de stage du master 1 (ramené par l'étudiant) [INSPÉ] Évaluation en didactique dont le contenu dépend de chaque parcours 	<ul style="list-style-type: none"> [INSPÉ] Positionnement intermédiaire suite à la première visite du tuteur INSPÉ [INSPÉ] Écrit réflexif en culture commune relatant une situation observée ou vécue afin de proposer des hypothèses de compréhension et des pistes d'action 	<ul style="list-style-type: none"> [Tuteur-terrain et INSPÉ] Positionnement final lors de la seconde visite du tuteur INSPÉ (co-évaluation). [INSPÉ] Évaluation écrite de culture commune sur l'analyse d'une situation professionnelle (oral 2 « entretien ») [INSPÉ] Évaluation en didactique dont le contenu dépend de chaque parcours
Rôles et tâches principales de l'étudiant en stage filé	<ul style="list-style-type: none"> Adopter une posture et positionnement d'adulte référent au sein de l'établissement et des classes du professeur d'accueil : construire sa posture professionnelle et son autorité, instaurer une relation pédagogique et éducative basée sur une autorité éducative. « Appliquer » les obligations déontologiques (éthique et valeurs de la République) et réglementaires du professeur (ponctualité, contrôle des absences, connaissance et respect du règlement intérieur, neutralité, devoir de réserve...). Informers son tuteur sur les modalités d'évaluation du stage de son parcours. Connaître et pratiquer son environnement professionnel → La moitié du temps dans l'établissement sera consacrée à la connaissance de l'établissement et à la participation à différents dispositifs : rencontres avec les différents acteurs d'un établissement scolaire pour en comprendre les missions, participation au conseil de classe, conseil pédagogique, CA, CESC et aux dispositifs de l'établissement (aide aux devoirs/devoirs faits, projets menés dans l'établissement, éducation à, etc.). Observer les dispositifs et enseignements spécifiques de l'établissement (classe Ulis, classe européenne, section sportive, histoire des arts, etc.) 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec son tuteur-terrain pour définir une progression et un calendrier de travail (rendu des séquences et séances, modalités d'intervention auprès des élèves, élaboration des évaluations etc.). • Observer les pratiques professionnelles de son tuteur et partager ses analyses (temps d'analyse des séances observées à mener régulièrement). • Planifier et conduire des séquences d'apprentissage en prenant en compte les remarques de ses tuteurs (terrain et INSPÉ) et les axes de progrès identifiés. 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Se présenter au Chef d'Établissement et à l'ensemble de la communauté éducative. • Passer de l'observation des cours à la pratique accompagnée (préparation d'une séance, co-intervention, etc.). • S'auto-évaluer grâce aux outils mis à disposition (bilan intermédiaire, objectifs fixés par le tuteur). 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer de plus en plus en amont les séquences pédagogiques et les inscrire dans une progression réfléchie. <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une ou plusieurs séances des séquences proposées par le tuteur-terrain ou par le stagiaire. • Rédiger un écrit réflexif sur une situation vécue et observée en culture commune, prenant appui sur la connaissance de l'établissement scolaire et la spécificité de son public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre la totalité d'une séquence d'apprentissage, évaluation comprise. • Réfléchir à son évolution professionnelle à partir de traces effectives de son parcours (séquences, séances, évaluation, copie d'élèves, cahier de bord retraçant les entretiens avec le tuteur etc.). • Participer à la préparation des oraux 2 en culture commune et dans les cours de didactique selon les modalités propres à chaque discipline.
Pour accompagner l'étudiant, le tuteur-terrain pourra :	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier des temps d'observation et des temps d'intervention. • Accompagner et conseiller l'étudiant dans la mise en œuvre des apprentissages des élèves, dans la préparation de la classe et des séances. • Montrer à l'étudiant les outils aidant au suivi des élèves (fonctionnement de Pronote, l'espace numérique de travail, le carnet de correspondance ? le cahier de texte, ...) • Favoriser une attitude réflexive et aider l'étudiant dans son auto-positionnement : aider l'étudiant à se positionner et à analyser ses pratiques à travers des échanges et des entretiens. • Établir un bilan final partagé avec l'étudiant : attendus acquis, à consolider et restant à construire. • Soutenir, rassurer et conseiller l'étudiant dans ses prises d'initiative et ses réflexions. <p>En cas de difficultés ou de dérives éventuelles, en informer l'INSPÉ et le correspondant disciplinaire.</p>		

	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir l'étudiant et favoriser son intégration au sein de l'EPLÉ. • Organiser des temps d'observation en classe pour préparer les prises en main. • Conseiller l'étudiant dans la planification et la conduite de son enseignement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les progrès lors de la première visite du tuteur INSPÉ. • Établir conjointement, avec le tuteur INSPÉ et l'étudiant, des axes de travail et les modalités d'action. 	<ul style="list-style-type: none"> • Co-évaluer avec le tuteur INSPÉ les compétences développées par le stagiaire.
--	---	--	---